



Opération chirurgical clinique

Par **massoulac**, le **11/01/2018** à **16:50**

BONJOUR marque de politesse[smile4]

Un chirurgien peut il se faire remplacer par un collègue, s'il a perçu un dépassement d'honoraire.

Après une première opération raté cinq jour avant.

Merci de vos réponses à venir.

Par **docteur Vincent**, le **25/01/2018** à **15:10**

Bonjour!

Cela me parait étrange. je vous propose de contacter le médiateur de l'hôpital, concept qui existe depuis la loi du 4 mars 2002 sur le droit des patients. N'y allez pas seul!

Par **CarolineDenambride**, le **02/05/2018** à **17:07**

Bonjour,

La question qui se pose est surtout de savoir s'il est responsable de préjudices que vous auriez subis en lien avec l'opération ratée alléguée et si vous pouvez prétendre à une

indemnisation.

Cordialement,

Caroline DENAMBRIDE
Avocate